

Consentement pour une technique d'Assistance Médicale à la Procréation

Nous soussignés,	
MADAME	MONSIEUR / MADAME
Conjoint 1 (conjoint destiné à porter l'enfant)	Conjoint 2
Nom marital	Nom de naissance
Nom de naissance	
Prénoms	Prénoms
Née le	Né(e) le
Portable conjoint 1	Portable conjoint 2
Nous nous engageons à informer l'équipe du centre d'AMI et/ou notre lieu de résidence. Certifions :	P de tout changement dans notre situation familiale
	ande initial) requises pour bénéficier d'une AMP sont
	r les chances de réussite, les effets secondaires et les
	échec de la technique choisie, de la pénibilité et des el, financier ou psychologique.
☐ FIV classique intraconjugale ☐ FIV +/- ICSI selon la qualité spermique intraconjugale ☐ ICSI -> Donnons notre accord pour le transfert de Embr ☐ ICSI +/- IMSI, selon qualité spermatique intraconjugale ☐ ICSI avec tiers donneur	
☐ Congélation d'embryons ☐ Décongélation d'embryons en vue d'un transfert, le	
Nous sommes informés que, en vertu de la loi 94-654 du 29 Notre projet parental doit être réalisé dans un délai de 5 ans,	,
Notre accord pour la conservation est renouvelable tous les centre d'Assistance à la Procréation, tout changement d'adre En cas de renoncement au projet parental, de dissolution du ne pourront être restitués.	esse.
Nous serons sollicités en vue du choix de devenir de nos em	nbryons conformément en vigueur
☐ Nous attestons de ne pas avoir voyagé en zone zika d procréation	lans les 6 mois précédent l'assistance médicale à la
Signature des 2 membres du couple, précédée de la m	nention « lu et approuvé »
Conjoint 1, le///	Conjoint 2, le///
Nom du médecin Dr :	